Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20260331-2026011-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **KERGRIST MOELOU**
Délibération 2026-011

Séance du 31 mars 2026
L'an deux mil vingt-six le 31 mars à dix-huit heures.

Nombre de conseillers	
- en exercice	15
- présents	14
- votants	15
- absents	1
- exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de M. QUEMENER Jérémy

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs, QUEMENER Jérémy, TRUTET Marie, LE GOFF Patrick, DIJOUX Ketty, POTELLE Marc, MAUFFRAY Pierrick, JEGOU Michel, LAMER Antoine, ANDRE Melinda, MAUFFRAY Florence, LE COGUIEC Yoann, RIOU Annabelle, STEPHAN Koulm, GÉRARD Steven.
Était absente : MARY Eliane donne pouvoir à MAUFFRAY Florence
Mme TRUTET Marie a été nommée secrétaire

Date de convocation 24/03/2026
Acte rendu exécutoire
Par transmission en Préfecture le 03/04/2026
Et Publication le 03/04/2026

2026-011-5.3 Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le maire informe l'assemblée

En 2001, Le ministère délégué aux Anciens combattants, crée la fonction de correspondant défense qui a la vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Le correspondant défense est un élu désigné par le conseil municipal, interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Les correspondants de défense doivent pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20260331-2026011-DE

Les correspondants défense agissent en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen.

Ils doivent pouvoir expliquer l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la défense, le volontariat et la réserve militaire constituant des activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la défense.

Les correspondants défense ont un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. L'enseignement de défense, première étape du parcours citoyen, est étroitement lié à l'histoire de notre pays, et notamment aux conflits contemporains. La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire en constitue l'un des éléments essentiels.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité,** désigne :

- **M. TRUTET Marie** en tant que correspondant défense de la commune de Kergrist Moelou

Pour extrait conforme au registre
Secrétaire de séance
TRUTET Marie

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire
Quemener Jérémy